

# Samedi 25 juin 2011

## Inauguration Parc Roux de Brignoles

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

C'est non seulement un honneur  
mais aussi et surtout  
un immense plaisir pour moi aujourd'hui  
de débiter cette cérémonie d'inauguration  
d'un équipement  
qui marquera une étape importante  
dans l'aménagement de notre ville.

Nous sommes tous réunis  
pour inaugurer  
ce nouveau Parc Roux de Brignoles.

Merci à vous toutes et tous  
d'avoir répondu à notre invitation,  
votre présence en si grand nombre  
montre que vous aussi  
vous êtes sensibles  
à une meilleure qualité de vie.  
Ce qui n'est pas pour me déplaire  
car cela montre  
que notre politique d'aménagement  
crée un consensus local.

Je salue les personnalités présentes à mes côtés :

Jean Pierre Maggi, Conseiller Général  
qui représente Monsieur Jean Noel Guérini  
Président du Conseil Général excusé

Michel Tonon, Maire de Salon  
et Président d'Agglopoles Provence

Olivier Guirou, Maire de La Fare  
Vice Président d' Agglopoles Provence

Georges Virlogeux, Maire de Lançon de Pce  
Vice Président d' Agglopoles Provence

Christophe Amalric, Maire de La Barben  
Vice Président d' Agglopoles Provence

Lieutenant Papy, Gendarmerie de Lançon

Lieutenant Tayssedre,  
chef de centre des Pompiers de Pélissanne

Mesdames et Messieurs les élus du Conseil  
Municipal de Pélissanne  
et ceux des communes voisines

Un petit mot d'histoire avant toute chose concernant ce parc.

Monsieur Roux de Brignoles était un médecin né à Narbonne qui a fait ses études à Montpellier puis ensuite à Brignoles et là pour se distinguer des autres familles ROUX il ajoute à son nom patronymique le nom de la ville où il exerce, donc Brignoles.

Professeur de médecine opératoire, il se fixe à Marseille en 1836 et meurt à Pélissanne le 3 septembre 1869

Quelques décennies après le Parc Roux de Brignoles était devenu un parking mais aussi une place qui accueillait le marché dominical ainsi que certaines manifestations ponctuelles.

Situé en cœur de ville Les potentialités de ce parc étaient nombreuses.

C'est pour cette raison que ce projet était inscrit au programme 2008/2014 de l'équipe municipale et qu'il répond stratégiquement aux enjeux de notre politique animée par une volonté sans faille de revitalisation de notre commune.

Une réunion publique,  
des séances plénières  
de l'ensemble du conseil municipal,  
un registre mis à la disposition du public  
à l'accueil de l'hôtel de ville,  
un espace ouvert sur le site internet,  
une lettre du maire en novembre 2009,

autant d'éléments de concertation  
qui font que Le Parc  
que nous inaugurons ce matin  
est une réalisation exemplaire  
pour l'amélioration constante  
du cadre de vie des pélistannais  
et pour la dynamique économique  
et commerciale.

Cette rénovation était nécessaire  
d'abord pour le stationnement  
qui devenait anarchique  
et qui n'avait plus de limites de sécurité

pour les piétons  
et notamment aux abords de la maternelle.

La vitesse réduite sur le boulevard Gambetta  
Le nombre de places de stationnement  
réduit  
redonnent de l'espace aux piétons.

Avant les travaux  
100 % de place à la voiture,  
aujourd'hui le stationnement représente 40 %  
de la surface du Parc Roux de Brignoles.

La sécurité des piétons  
a été prise en compte  
par un cheminement piétonnier  
tout autour du parc.

Les personnes à mobilité réduite  
peuvent maintenant accéder sans difficultés  
aux services publics situés sur le parc  
jusqu'aux services sociaux  
où une rampe d'accès a été aménagée.

Un stationnement réglementé  
par le disque bleu  
1h30 de stationnement gratuit  
du lundi matin au samedi midi  
permet d'avoir toujours

des places disponibles.

Merci à vous toutes et tous  
de vous être adapter  
à cette nouvelle réglementation  
car à ce jour  
la police municipale ne dresse pratiquement  
plus  
de procès verbaux.

L'éclairage public était quasi inexistant,  
il est aujourd'hui bien orienté  
sur toutes les zones du parc  
et depuis quelques jours  
la vidéo protection est en service.

Le projet fait la part belle  
aux espaces verdoyants :  
Une quarantaine de nouveaux arbres plantés,  
Une haie basse  
le long du boulevard gambetta,  
Une entrée jardinée près des cèdres  
aujourd'hui mis en valeur.

La Place Tivoli est devenu un espace de vie  
calme et agréable  
avec son passage piéton  
qui rejoint l'autre côté du parc.

La mise en place de deux pressoirs à raisin nous rappelle que Pélissanne est une commune connue pour sa viticulture.

Le mobilier urbain composé de bancs, de porte vélos et de poubelles était indispensable.

Le boulevard Gambetta est maintenant intégré dans le parc par l'aménagement de plusieurs entrées/sorties.

Nous avons prévu initialement de faire revenir le marché sur cette place.

Il restera Avenue Général de Gaulle et avenue St Roch en accord avec les commerçants du marché. Par contre comme par le passé le marché retournera en centre ville lors de manifestations importantes, 3 ou 4 fois par an.

Je voudrais profiter de cette inauguration pour remercier la commission composée de forains qui ont travaillé étroitement et durant des mois

avec l'élu aux marchés  
et la police municipale,

pour que ce marché soit réorganisé  
de manière à élever le niveau  
notamment sur le plan de la qualité  
et de la renommée  
autour du pays salonais.

Un véritable parvis devant la mairie a été créé  
Il favorise un espace de vie pour les enfants.

Des enfants qui jouent,  
qui font du vélo, de la trottinette,  
et ainsi les parents n'ont pas d'inquiétude sur  
leur sécurité  
pendant qu'ils prennent leur temps  
notamment à la sortie de l'école.

Les mariés sont enchantés  
de pouvoir disposer d'un tel espace protégé  
des voitures  
et embelli pour de meilleures photos.

La mairie a elle aussi  
subi quelques modifications

Les volets ont été changés

et puis manquait sur ce bâtiment

Liberté, Égalité, Fraternité,

le triptyque républicain,  
rappelle les valeurs universelles  
qui font de la France une exception  
et la fondation de notre identité nationale.

Bien au-delà d'une simple rénovation des  
voies et trottoirs,  
nous avons le devoir de mener aussi  
une rénovation complète des réseaux  
notamment Boulevard Gambetta.

Ainsi, après plusieurs mois d'utilisation  
des plus jeunes aux plus anciens,  
j'en ai pour preuve de nombreux  
témoignages,  
tous apprécient le cadre de vie,  
la sécurité  
et la fonctionnalité de ce Parc.

Quant à l'épaisseur du dossier de  
financement,  
Le Maire que je suis devenu **depuis 10 ans**  
a très vite compris

que la réfection d'une place de village est un évènement lourd à financer et à gérer.

A ce sujet, Monsieur le Conseiller Général représentant Monsieur le Président sans votre aide cette place serait toujours un projet sur papier dans un dossier en carton, rien de plus.

Je rappelle que ce projet majeur est inscrit dans le cadre du contrat départemental de développement et d'aménagement que j'ai signé avec Monsieur Guérini, Président du Conseil Général le 20 février 2010.

Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée pour vous dire toute la gratitude de l'équipe municipale et des habitants de la commune pour votre soutien.

Je salue et remercie également

Michel Tonon  
Président d'AgglopoLe Provence

qui a tout mis en œuvre  
pour contribuer à cette rénovation  
Avec l'aide du fonds de concours.

Avec notre communauté d'agglomération ,  
nous ne pouvons qu'être favorables  
au développement des projets  
intercommunaux,

il est évidemment plus facile  
de monter un projet en s'unissant.

Un projet comme celui que nous inaugurons  
ce matin  
représente un coût de réalisation

de

**801 686 € HT** pour le Parc Roux de Brignoles

**184 514 € HT** pour le Boulevard Gambetta

Soit un total de **986 200 € HT**

Les subventions accordées sont de

**22 250 €** de dotation globale d'équipement,

**137 500 €** d'Agglopoie Provence

Et **268 975 €** du Conseil Général

dans le cadre du CDDA.

Soit **428 725€**.

Je tiens à saluer la patience  
et la compréhension des riverains  
et des usagers

en particulier  
les parents d'élèves et le corps enseignant  
mais aussi les commerçants.

Je ne saurais conclure sans féliciter  
chaleureusement l'ensemble de ceux  
qui ont œuvré à la réussite de ce projet  
notamment « Agence Paysages »  
en la personne d'Iris Sautel  
pour la maîtrise d'oeuvre  
et le bureau d'études « Planisphère ».

Je ne vais pas citer toutes les entreprises  
car il serait désagréable d'en oublier une  
mais je sais que beaucoup  
sont parmi nous ce matin  
ce dont je les remercie.

Merci à l'ensemble des services techniques  
de la ville de Pélissanne  
sous la responsabilité de Patrick Bocchieri  
pour le suivi du chantier  
et à tous ceux qui ont participé  
à la préparation de cette belle journée.

Je salue la présence  
de l'ancien Directeur des Services Techniques  
Frédéric Maurel

qui a porté ce projet

et je souhaite la bienvenue  
à Cyril Ermine

le nouveau DST présent également ce matin  
qui prendra ses fonctions début juillet.

J'en termine

en constatant que les enfants sont les rois de  
la fête aujourd'hui  
avec la Ludo place et les jeux en bois,  
le soleil va leur permettre d'en profiter  
toute la journée.

Nous pouvons désormais  
nous prévaloir d'un beau parc  
qui séduit déjà nos administrés  
mais également les visiteurs.

Merci encore pour votre présence

qui encourage l'équipe municipale  
à poursuivre son action.